



**Doc. 914**

08 décembre 1958

## Réfugiés hongrois en Autriche désireux de s'établir dans un pays membre du Conseil de l'Europe

### Rapport<sup>1</sup>

Commission des migrations, des réfugiés et de la population

Rapporteur: M. Ernst PAUL, Allemagne

---

1. 1958 - 10e session - Troisième partie



**A. Projet de recommandation**

L'Assemblée,

Considérant qu'il y avait encore en Autriche, à la date du 15 octobre 1958, 15.700 réfugiés hongrois, dont 5.700 vivant dans des camps ;

Considérant que, selon une enquête menée par le Comité intergouvernemental pour les Migrations européennes, un millier environ de ces réfugiés ont exprimé le désir de s'installer dans un pays membre du Conseil de l'Europe,

Recommande au Comité des Ministres d'inviter les gouvernements des pays membres à offrir d'urgence, par l'intermédiaire du Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés, aux réfugiés hongrois demeurant en Autriche de nouvelles possibilités d'installation, tenant compte, dans la mesure du possible, des préférences exprimées par ces réfugiés quant à leur émigration.

## B. Exposé des motifs

### 1.

Le 15 octobre 1958, il y avait encore en Autriche 15.700 réfugiés hongrois, dont 5.700 dans des camps. Selon un bilan établi par le Comité intergouvernemental pour les Migrations européennes, 7.000 environ de ces réfugiés ont exprimé le désir de s'installer en dehors de l'Autriche ; parmi eux, plus d'un millier opteraient pour les pays suivants membres du Conseil de l'Europe :

| PAYS DE PREFERENCE              | RÉFUGIÉS | DONT CAS DIFFICILES |
|---------------------------------|----------|---------------------|
| Belgique                        | 133      | —                   |
| Danemark                        | 21       | 3                   |
| France                          | 33       | —                   |
| République Fédérale d'Allemagne | 555      | 14                  |
| Grèce                           | 1        | —                   |
| Italie                          | 6        | 1                   |
| Pays-Bas                        | 35       | 1                   |
| Norvège                         | 11       | —                   |
| Suède                           | 203      | 3                   |
| Royaume-Uni                     | 54       | 7                   |
| TOTAL.                          | 1,052    | 29                  |

Toutefois, ce bilan appelle des réserves dans la mesure où les réfugiés profitent souvent des possibilités à mesure qu'elles se présentent, plutôt que d'attendre pour émigrer dans le pays auquel ils avaient d'abord donné la préférence. Ainsi, alors que le Luxembourg ne figure pas dans la liste reproduite ci-dessus, plus de 200 Hongrois viennent de décider d'y émigrer, des possibilités d'installation s'étant offertes dans ce pays. On peut donc considérer que la liste ci-dessus mentionne des chiffres minimum.